

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 11 avril 2020

### **CORONAVIRUS-COVID 19 A LA REUNION**

6 nouveaux cas confirmés

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 6 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 à La Réunion, ce samedi 11 avril à 15h00, soit au total 388 cas depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

374 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS et Santé publique France.

#### • Bilan des cas investigués :

En concertation avec Santé Publique France, le nombre de cas dit « autochtones » est dorénavant aligné sur la définition de Santé Publique France. Les précédentes catégories jusqu'à présent définies comme « Cas de transmission locale (en lien direct ou indirect avec un cas importé) » et « Cas autochtones (sans lien direct ou indirect avec un cas importé) » deviennent « Cas autochtones secondaires (en lien direct avec un cas importé) » et « Cas autochtones (en lien indirect ou sans lien avec un cas importé) »

#### Les chiffres du jour selon la nouvelle classification :

<b>Cas importés</b> (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	274
<b>Cas autochtones secondaires</b> (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	65
<b>Cas autochtones</b> (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	35
<b>Nombre total de cas investigués</b>	<b>374</b>

**Les cas importés représentent 75 % des cas.**

#### • Situation sanitaire :

Cas hospitalisés hors service de réanimation	27
Cas hospitalisés en service de réanimation	3

Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974



• **Tranches d'âge des cas investigués :**

0 à 14 ans	6.9 % (25 cas)
15 à 44 ans	41.9 %
45 à 64 ans	39.7 %
65 à 74 ans	7.2 %
75 ans et plus	4.2 %

• **Personnel soignant ayant contracté la maladie :**

Personnel soignant ayant contracté la maladie hors du territoire	33
Personnel soignant ayant un lien direct ou indirect avec les cas importés	6
Personnel soignant sans lien direct ou indirect avec des cas importés (autochtone)	4
<b>Total personnel soignant identifié</b>	<b>44</b>

Dans le cadre des investigations en cours dans les EHPAD, **aucun nouveau cas confirmé positif au Covid-19 n'a été détecté chez les personnels ou chez les résidents.**

Un soignant de l'EHPAD de la Croix Rouge avait été confirmé positif au Covid-19 le 7 avril 2020. Suite aux tests réalisés sur l'ensemble des personnels et résidents de l'établissement, aucun autre cas n'a été confirmé, ni chez les personnels ni chez les résidents.

Un seul soignant de l'EHPAD du Centre Hospitalier Ouest Réunion a été confirmé positif au COVID le 10 avril 2020 ; les tests mis en œuvre pour l'ensemble des autres personnels et tous les résidents se sont tous révélés négatifs.

Une présomption de COVID, sur un personnel d'un autre EHPAD, a été levée suite à renouvellement du test par le CHU, les autres personnels étant également négatifs. Les résidents, tous prélevés dans la journée du 10 avril 2020, sont tous négatifs au COVID.

**14 cas sont toujours en cours d'investigation**

Tous les cas confirmés font l'objet de l'identification de toutes les personnes ayant été en contact avec ces malades (entourage familial, professionnel, passagers proches dans les avions...).

Toutes ces personnes « contact » sont appelées individuellement par la cellule de suivi de l'ARS en collaboration avec Santé publique France. Leur état de santé est évalué à cette occasion. Il leur est reprecisé au cours de l'entretien l'importance du respect d'un isolement strict, de la surveillance quotidienne de leur état de santé (avec prise de température) et d'appeler immédiatement le 15 en cas d'apparition de symptômes.

A ce jour, près de 2 900 personnes ont été identifiées dans le cadre du contact-tracing organisé par l'ARS.

Toutes ces personnes ont été contactées par l'ARS afin de leur demander un confinement strict, de s'assurer de leur état de santé, de les orienter sans délai vers le SAMU-15 en cas d'apparition de signes et de leur livrer des masques afin de s'assurer d'une protection envers leur entourage proche.

**Contact presse**  
**Service régional de la communication interministérielle**

Téléphone : 0262 40 77 77-  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974



Ces personnes font actuellement l'objet d'un suivi actif à 3 niveaux :

- Il est demandé à ces contacts de rappeler tous les jours un numéro vert dédié dans le cadre de leur auto-surveillance prescrite par l'ARS
- Les contacts qui ne rappellent pas régulièrement le numéro vert sont rappelés (dans le cadre d'une collaboration avec le CIC du CHU) à mi-parcours de leur quatorzaine pour s'assurer du maintien de leur isolement et de leur état de santé
- l'opérateur chargé du numéro vert rappelle tous les contacts en fin de quatorzaine pour leur signifier la fin de leur quatorzaine et s'assurer là encore de leur état de santé.

### Recommandations à suivre

- **Respecter les consignes de confinement**
- **Limiter au maximum ses déplacements qui sont nécessaires** (trajet domicile-travail quand le télétravail n'est pas possible, se rendre chez un professionnel de santé, faire des achats de premières nécessité)
- **Se protéger avec les gestes barrières**

Il convient de rappeler ces gestes barrières qui constituent à ce jour le meilleur moyen de limiter la propagation du virus :

- Se laver les mains régulièrement
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser des mouchoirs à usage unique
- Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades
- Porter un masque quand on est malade (sur prescription médicale)

En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) dans les 14 jours suivant le retour d'une zone où circule le virus :

- Contactez le Samu Centre 15 en faisant état de vos symptômes et de votre séjour récent ;
- Evitez tout contact avec votre entourage
- Toussez ou éternuez dans votre coude
- Utilisez des mouchoirs à usage unique
- Saluez sans vous serrer la main, évitez les embrassades

**Ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.**

**Contact presse**  
**Service régional de la communication interministérielle**

Téléphone : 0262 40 77 77-  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974



## Coronavirus COVID-19

### Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :  
**0 800 130 000** (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour  
d'une zone touchée par le virus, composez le 15



## CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES  
INFORMATIONS  
UTILILES



**0 800 130 000** (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)



### COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?

- Lavez-vous très régulièrement les mains
- Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir
- Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le
- Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades

### COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)

- Par la projection de gouttelettes
- Face à face pendant au moins 15 minutes

### QUELS SONT LES SIGNES ?

- Fièvre
- Fatigue
- Toux et maux de gorge
- Gêne respiratoire
- Maux de tête
- Courbatures

### PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES



Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr) Twitter : @Prefet974 Facebook : @Prefet974

